



Thonon-les-Bains, le 15 mars 2012,

**Le Chablais est devenu le
4^{ème} Géoparc Français**

**Le Chablais a intégré le réseau européen et mondial
des Géoparcs reconnus par l'UNESCO !!**

La bonne nouvelle est tombée vendredi 9 mars 2012 : le Chablais est devenu le 4^{ème} Géoparc français, après la réserve géologique de Dignes les Bains, le Parc Naturel Régional du Luberon et le Parc Naturel Régional des Bauges. C'est aussi le 50^{ème} Géoparc européen et le 90^{ème} mondial.

L'intégration du Chablais au réseau des Géoparcs européens et mondiaux reconnus par l'UNESCO légitime les richesses géologiques exceptionnelles du Chablais. Pour M. Fillion, Président du SIAC, cela récompense des années de travail et d'implication des nombreux partenaires : les élus et les techniciens des communes et des intercommunalités membres du SIAC, les membres du conseil scientifique, la Société Civile du Chablais, les professionnels du tourisme (offices, sites touristiques, accompagnateurs, guides du patrimoine), etc. Il a aussi vivement salué le travail réalisé par l'équipe du SIAC et particulièrement celui d'Anne Guyomard, coordinatrice du projet.

Rappel : les atouts géologiques du Chablais

- une géologie exceptionnelle : l'histoire des Alpes est résumée sur 50 km, des Gets à la réserve naturelle de la Dranse ;
- le Chablais est le berceau de la connaissance et de la recherche sur le phénomène glaciaire ;
- cette géologie particulière engendre des eaux d'une qualité minérale remarquable (Evian et Thonon).

Qu'apporte le réseau des Géoparcs sous l'égide de l'UNESCO ?

- **une reconnaissance et une valorisation** au niveau international des patrimoines (géologiques et culturels) et de la qualité environnementale ;
- **une intégration et un travail** au sein d'un réseau international de 89 autres Géoparcs ;
- **et surtout un moyen de diversification touristique.**

Martial Dray, Président du Conseil Scientifique, a mentionné son plaisir de constater que le Chablais et ses habitants se sont approprié les qualités de leur territoire, qu'ils ont réussi à les faire reconnaître au niveau international et vont pouvoir maintenant les faire connaître.

Michel Meynet, vice-président chargé du Géoparc, a rappelé que de nombreuses actions ont été mises en œuvre depuis le lancement du projet (formation des professionnels du tourisme, livret sur les lacs, conférences, expositions, Itinéraires Alpestres,...). Il convient désormais de faire vivre pleinement notre « Géoparc Chablais ».



Et ensuite, que va-t-il se passer ?

L'intégration du Chablais sera réévaluée tous les quatre ans. Afin de maintenir sa qualité de Géoparc, le Chablais devra poursuivre et amplifier le travail dans chacune des missions dédiées aux Géoparcs (Éducation et vulgarisation, Recherche et géo-sciences, Culture, Communication et coopération, Géotourisme) et renforcer les partenariats associés.

Education et vulgarisation : Le Géoparc du Chablais a déjà créé des outils pédagogiques des ateliers, des expositions et des formations. Il soutient et assiste les partenaires pour la création d'activités pédagogiques et travaille également avec l'Education Nationale.

Recherche et géo-sciences : La connaissance du territoire et des patrimoines est essentielle. Le Géoparc du Chablais a réalisé un inventaire des patrimoines géologiques qu'il faudra étoffer et diffuser et aussi poursuivre le travail avec les membres du Conseil Scientifique et les universités.

Culture : Les aspects culturels sont très importants pour l'identité régionale. Le Géoparc du Chablais développe des partenariats avec l'Académie Chablaisienne, va intégrer la dimension culturelle dans la valorisation des sites de la géo-route et soutient et participe à l'essor des actions culturelles autour de la géologie (expos photos à la Maison des Arts Thonon Evian, Festival Lind'Art...).

Communication et coopération : Le Géoparc du Chablais participe aux rencontres européennes des Géoparcs et collabore, depuis 2011, à un programme de coopération sur l'usage des nouvelles technologies dans les Géoparcs.

Géo-tourisme : En tant qu'outil de développement durable, le Géoparc a un rôle actif dans le développement économique grâce au géo-tourisme. Le Géoparc du Chablais met en place une stratégie touristique favorisant l'émergence d'un tourisme durable et va développer des outils marketing s'appuyant sur la charte graphique dédiée. Le projet de géo-route, véritable colonne vertébrale du Géoparc, permettra de comprendre l'histoire géologique à travers 23 sites aménagés et qui seront valorisés en tant que produit touristique. Les Itinéraires Alpestres, action géo-touristique majeure, seront évidemment réitérés en 2012 pour le plus grand plaisir de tous.



Après l'approbation du SCoT, les élus du Bureau sont très fiers d'annoncer l'intégration du Chablais au sein du réseau des Géoparcs reconnus par l'UNESCO

En savoir +

La mise en œuvre et l'aménagement de la géo-route du Chablais sera un également un point fort de la structuration géo-touristique au sein du Géoparc. En effet, 23 sites emblématiques ont été retenus pour figurer dans un ensemble de valorisation et d'aménagement (mobilier et/ou virtuel) qui permettra de comprendre la géologie du territoire mais aussi les aspects humains, culturels et naturels associés :

CC Bas-Chablais : Pierre à Martin et Marais de Chilly

CC Collines du Léman : Châteaux des Allinges ; Patrières d'Armoy et Vouas du Lyaud

Vallée du Brevon : Reyvroz ; Glissement de Vailly et Lac de Vallon

CC Vallée d'Aulps : Montriond ; Belvédère de Tréchauffé et Gorges du Pont du Diable

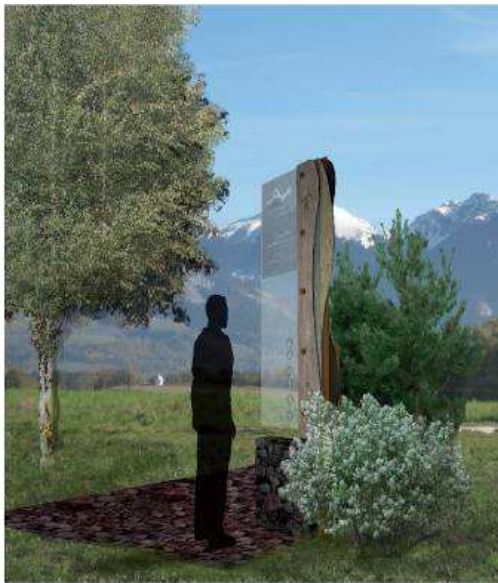
Morzine Avoriaz : Ardoisières ; Lac des Mines d'Or et Col de Joux Verte

Les Gets : Lac des Ecoles

Vallée d'Abondance : Bassachaux ; Cornettes de Bise et Lac des Plagnes

CC Pays d'Evian : Marais du Marravant ; Pré Richard ; Belvédère Champeillant ; Sentier Mont Bénand

Thonon-les-Bains : Château de Ripaille



La mise en place des installations débutera au cours de l'été prochain, pour s'achever progressivement à la fin de l'année 2013.

Les géo-sites seront aménagés au minimum d'un totem et d'un bouquet végétal rendant l'ensemble des sites identifiables au premier coup d'œil (photo ci-contre).

Le projet coûtera environ 800 000 € financé par des aides européennes, régionales et départementales.

La part d'autofinancement restante (environ 20%) est prise en charge par les communes et/ou les intercommunalités responsables de l'aménagement, en partenariat avec le SIAC.

Le projet de Géoparc du Chablais : quel investissement pour le SIAC ?

De 2009 à 2011, l'investissement se monte approximativement à 600 000 € de dépenses totales avec un autofinancement du SIAC à hauteur de 320 320 €, déduction faite des subventions perçues (CDDRA et LEADER).

Le Syndicat a donc investi environ 100 000 € par an pour élaborer le projet. Ces dépenses sont concentrées sur :

- la coordination et l'animation, géologique et touristique ;
- la formation des acteurs du tourisme ;
- les événements ;
- l'élaboration du dossier de candidature pour intégrer le réseau des Géoparcs.

Rappel : Historique de la candidature du Chablais pour intégrer le réseau des Géoparcs

- **novembre 2010** : Dépôt de la candidature du Chablais sur le thème « eau et patrimoine glaciaire » après 7 ans de travail.
- **août 2011** : Visite des évaluateurs des Géoparcs Européens dans le Chablais.
- **septembre 2011** : Lors de la 10^{ème} conférence internationale des Géoparcs, les membres du Comité du Réseau des Géoparcs mentionnent que « **la qualité des patrimoines naturels et culturels du Chablais, ainsi que le travail effectué sont unanimement reconnus** » et demandent des compléments pour valider la candidature : confortation et affichage d'une stratégie touristique à l'échelle du Chablais, renforcement des ressources humaines consacrées au projet de Géoparc, mise en œuvre de l'équipement et de l'aménagement des 23 sites retenus dans la géo-route, formalisation de partenariat avec les partenaires privés : Eaux Minérales d'Evian et Portes du Soleil.
- **22 septembre 2011** : Le Conseil Syndical du SIAC demande au Président, aux membres du bureau et aux services de tout mettre en œuvre pour que le Chablais intègre pleinement le réseau des Géoparcs.
- **Février 2012** : Dépôt des pièces administratives attestant :
 - o le lancement du marché pour l'aménagement des 23 sites de la géoroute du Chablais ;
 - o l'intégration d'Amélie Giroux, coordinatrice touristique du Chablais, au SIAC ;
 - o le recrutement de Natacha Nugue, chargée de mission pédagogique du Géoparc du Chablais et en assistante à la coordinatrice Géoparc.
- **9 mars 2012** : Le Chablais devient le 4^{ème} Géoparc français, le 50^{ème} Géoparc Européen et le 90^{ème} Géoparc Mondial à l'unanimité !
- **fin juin 2012** : évènement du SIAC pour « fêter » l'approbation du SCoT et l'intégration du Chablais dans le réseau des Géoparcs.
- **septembre 2012** : cérémonie officielle d'intégration du Chablais aux GGN (Global Geoparks Network) et EGN (European Geoparks Network) lors de la 11^{ème} conférence des Géoparcs au Portugal.



Initiative de l'UNESCO



**Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
Service communication**

Tél. : 04.50.04.24.24 poste 102

Courriel : communication@siac-chablais.fr

**Retrouvez les informations sur le site Internet
www.siac-chablais.fr rubrique Géoparc**
